Envoyé en préfecture le 06/11/2018
Reçu en préfecture le 06/11/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20181031-2018120-DE

N°2018-120

GRAND CUBZAGUAIS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 33240 SAINT-ANDRÉ DE CUBZAC

Extrait du Registre
Des
Délibérations

L'an deux mille dix huit
Le 31 Octobre à 18 heures
Le Conseil Communautaire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 24 Octobre 2018.

DELEGUES EN EXERCICE : 37
NOMBRE DE PRESENTS : 23
NOMBRE DE VOTANTS : 30

Objet : Rapports annuels 2017 des services publics de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif établis par le SIAEPA

Présents : 23

Michel ARNAUD (Saint André de Cubzac), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virsac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac), DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), FUSEAU Michael (Pugnac), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), ISIDORE Jean Marc (Bourg), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac) PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts) ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 6

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac) pouvoir à Marie Claire BORRELLY, BLANC Jean Franck (Teuillac) pouvoir à Pierre JOLY, COUPAUD Catherine (Pugnac) pouvoir à Michael FUSEAU, Arnaud BOBET (Saint André de Cubzac) pouvoir à DAILLY Philippe, GRAVINO Bruno (Saint Trojan) pouvoir à Jean ROUX, Alain TABONE (Cubzac les Ponts) pouvoir à Alain DUMAS.

Absents excusés : 8

COURSEAUX Michaël (Saint André de Cubzac), GAILLARD Michel (Prignac et Marcamps), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), MABILLE Christian (Peujard), MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée), POUCHARD Éric (Lansac), SAGASTI Sylvie (Peujard),

Envoyé en préfecture le 06/11/2018
Reçu en préfecture le 06/11/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20181031-2018120-DE

N°2018-120

Secrétaire de séance :

Mme RAMBERT Jacqueline

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles D 2224-1 à D 2224-5,

Par courrier en date du 13 août 2018, Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement (SIAEPA) du Cubzadais Fronsadais, invite Monsieur le Président à solliciter l'avis du Conseil Communautaire sur les rapports annuels 2017 des services publics d'eau potable et d'assainissement établis par le SIAEPA.

En effet, en application des articles D 2224-3 et D 2224-5 du Code Général des Collectivités Locales, Monsieur le Président de la Communauté de Communes est tenu de :

- Présenter ces rapports au Conseil Communautaire au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La présentation prend la forme d'une note liminaire qui mentionne : la nature exacte du service assuré par la collectivité, le prix total de l'eau et ses différentes composantes
- De mettre les documents à disposition du public et de transmettre l'avis du Conseil Communautaire par voie électronique au Préfet de département dans les quinze jours qui suivent leur présentation.

Considérant que les rapports ont été mis à disposition des élus sur le site Internet du Syndicat (www.siaepa-cf33.fr) et de la Communauté de Communes (www.grand-cubzaguais.fr)

Vu que les membres de la commission consultative des services publics locaux consultés le 18 Septembre 2018 n'ont émis aucune observation sur le document précité ;

Le Président invite les délégués à délibérer sur le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement établi par la collectivité au titre de l'exercice 2017.

De façon liminaire, en ce qui concerne le rapport annuel du service Public de l'Eau Potable, le SIAEPA du Cubzadais Fronsadais assure la production, le traitement et la distribution publique de l'eau potable sur l'ensemble du territoire syndical, soit 32 Communes. Le service est délégué à un fermier, la SOGEDO, il comporte diverses prestations :

- La production, le traitement et la distribution publique d'eau potable,
- L'entretien, les réparations des matériels et des réseaux
- La facturation et l'encaissement des redevances

Envoyé en préfecture le 06/11/2018
Reçu en préfecture le 06/11/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20181031-2018120-DE

Par délibération en date du 12 décembre 2008, le conseil syndical du SIAEPA a fixé les tarifs de la collectivité, applicables à compter du 1er janvier 2009 :

- La prime fixe annuelle est de 12.00 € HT
- Le prix au m3 est passé à 0.38 € HT, ce prix est passé à 0.41 € HT au 1er janvier 2015 pour tenir compte des projets d'investissement (par délibération en date du12/12/2014)

Ce prix a été maintenu au 1er janvier 2017.
Une synthèse du dit rapport est annexée à la présente sous la forme d'un tableau récapitulatif et comparatif entre les années 2016 et 2017.

De façon liminaire, en ce qui concerne le rapport annuel du service Public de l'Assainissement collectif, le SIAEPA assure la gestion de 11 stations d'épuration et de 107 postes de refoulement. Le prix de l'assainissement pour 120m 3 s'élève à 3,04 €.
Une synthèse du dit rapport est annexée à la présente sous la forme d'un tableau récapitulatif et comparatif entre les années 2016 et 2017.

De façon liminaire, en ce qui concerne le rapport annuel du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC), les 3 Communautés de Communes (32 communes) appartenant au Cubzadais-Fronsadais, ont décidé de transférer cette compétence au SIAEPA du Cubzadais-Fronsadais.

Le service, qui est délégué à un prestataire - la SOGEDO – comporte diverses prestations :

- L'instruction de dossiers de permis de construire et de réhabilitation ainsi que le contrôle de conformité des installations neuves,
- Le contrôle périodique des installations existantes d'Assainissement Non Collectif

En 2017, 9369 abonnés sont concernés par le SPANC (soit environ 20 680 habitants), contre 9241 en 2016.

Pour l'année 2017 la redevance Assainissement Non Collectif était de 15 €HT par an. Afin de maintenir son équilibre budgétaire, le conseil syndical a décidé de facturer le diagnostic des installations dans le cadre des ventes immobilières au prix de 140 € HT.
Une synthèse du dit rapport est annexée à la présente sous la forme d'un tableau récapitulatif et comparatif entre les années 2016 et 2017.

Vu l'avis du bureau communautaire,

Après en avoir délibéré le Conseil Communautaire décide n'émet aucune observation sur le rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif établi par le SIAEPA au titre de l'exercice 2017.

Envoyé en préfecture le 06/11/2018
Reçu en préfecture le 06/11/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20181031-2018120-DE

N°2018-120

Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture
Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac
Le 5 novembre 2018

Le Président,

A. DUMAS.

Envoyé en préfecture le 06/11/2018
Reçu en préfecture le 06/11/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20181031-2018120-DE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU CUBZADAIS-FRONSADAIS

Saint André de Cubzac,
Le 13 Août 2018.

GRAND CUBZAGUAIS Communauté de Communes
Reçu le :
20 AOUT 2018
N° Enregistrement : 5008

Monsieur Alain DUMAS
Président
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU GRAND CUBZAGUAIS
44 Rue Emile Dantagnan
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC

Nos Réf : JM/SM.147-2018

Objet : Services publics de l'eau potable et de l'assainissement
Rapports sur le prix et la qualité des services (RPQS)

P.J. : Rapports (version informatique)

Copie : Mesdames Messieurs les délégués
représentant la communauté de communes
au sein du SIAEPA DU CUBZADAIS-FRONSADAIS

Monsieur Le Président,

Lors de la prochaine assemblée générale fixée le Vendredi 28 Septembre, les membres du conseil syndical seront amenés à délibérer sur les rapports annuels des services publics de l'eau potable et de l'assainissement établis par la collectivité au titre de l'année 2017.

Les documents destinés à rendre compte aux usagers du prix et de la qualité des services sont joints à la présente (version informatique), je vous invite à en prendre connaissance.

Je vous précise qu'en application des Articles D 2224-3 et D 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, vous êtes tenu :
- de présenter ces documents au conseil communautaire au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La présentation prend la forme d'une note liminaire qui mentionne : la nature exacte du service assuré par la collectivité, le prix total de l'eau et ses différentes composantes ;
- de mettre les documents à la disposition du public et de transmettre l'avis du conseil communautaire par voie électronique au préfet de département dans les quinze jours qui suivent leur présentation.

Je transmets copie de la présente lettre à l'ensemble des délégués désignés pour représenter votre collectivité. Afin qu'ils puissent consulter facilement les documents, ils seront mis en ligne sur le site Internet – www.siaepa-cf33.fr.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Président, à l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU CUBZADAIS FRONSADAIS

Jacques MAUGEIN
Président du SIAEPA DU CUBZADAIS FRONSADAIS

SIAEPA du Cubzadais Fronsadais
2 rue Louise Michel
33240 Saint André de Cubzac
☎ : 05.57.43.63.40
🖷 : 05.57.43.07.61
✉ : contact@siaepa-cf33.fr
www.siaepa-cf33.fr

Envoyé en préfecture le 06/11/2018
Reçu en préfecture le 06/11/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20181031-2018120-DE

SYNTHESE RAPPORT ANNUEL DU PRESIDENT
SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE-2017

Tableau récapitulatif et comparatif

SYNTHESE			2016	2017	Evolution
Gestion de la ressource	Indice d'avancement de la protection de la ressource	%	93,6%	94%	+1.4%
	Indice sectorisation	%	100%	60%	-40%
Gestion patrimoniale	Indice de connaissance du réseau	-	90	90	-
	Linéaire de réseau	km	803.92	807.01	+0.39%
	Nombre de Branchements Plomb	-	0	0	-
	Nombre de réparations de conduites	-	192	267	+39.06%
	Nombre d'interventions sur branchements	-	413	438	+6.05%
	Volumes produits (période de relève octobre n-1 à septembre n)	m^3/an	3 127 510	3 403 202	+8.8%
	Volumes consommés comptabilisés (période de relève octobre n-1 à septembre n)	m^3/an	2 561 635	2 685 994	+4.8%
	Rendement du réseau de distribution (ONEMA)	%	83.27%	80.20%	-2.9%
	Indice linéaire de pertes en eau	m^3/j/km	1.78	2.28	+28%
	Taux moyen de renouvellement des réseaux (sur les 5 dernières années)	%	0.70%	0.71%	-1.4%
Continuité du service	Taux de conformité des analyses bactériologiques	%	100	99	-1%
	Taux de conformité des analyses physico-chimiques	%	100	100	-
	Taux d'interruptions de service non programmées	Nb/1000 ab	9.48	12.07	+27.3%
Gestion des abonnés	Nombre d'abonnés	-	22 158	22 688	+2.39%
	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	1.72	1.91	+11.05%
	Taux de réclamations	Nb/1000 ab	0.23	0.35	+52.17%
	Respect du délai d'ouverture des branchements	jours	1	1	-
	Prix (*) de l'eau pour 120 m^3	€ TTC/m^3	1.656	1.689	+1.99%

Envoyé en préfecture le 06/11/2018
Reçu en préfecture le 06/11/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20181031-2018120-DE

Tableau des indicateurs

Code	Thème	Titre	Unité	Origine	2017
Indicateurs descriptifs des services d'eau potable					
D101.0	Abonnés	Estimation du nombre d'habitants desservis	Nb	INSEE	51 236
D102.0	Abonnés	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	€ TTC / m³	SOGEDO / Collectivité	1.67
D151.0	Abonnés	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Nb d'heure ou de jour	SOGEDO	1 jour
Indicateurs de performance					
IP101.1	Qualité de l'eau	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	%	SOGEDO	99
IP102.1	Qualité de l'eau	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	%	SOGEDO	100
IP103.2	Réseau	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	De 0 à 120 points	SOGEDO	90
IP104.3	Réseau	Rendement de réseau de distribution	%	SOGEDO	80.2
IP105.3	Réseau	Indice linéaire des volumes non comptés	m³/j/km	SOGEDO	8.73
IP106.3	Réseau	Indice linéaire des pertes en réseaux	m³/j/km	SOGEDO	2.28
IP107.2	Réseau	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	Collectivité	0.71%
IP108.3	Qualité de l'eau	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	SOGEDO	94
IP 109.0	Gestion financière	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarités	€ / m³ facturé	SOGEDO	0.001
IP151.1	Abonnés	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Nb / 1000 abonnés	SOGEDO	12.07
IP152.1	Abonnés	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	SOGEDO	100
IP153.2	Gestion financière	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Année	Collectivité	21
IP154.0	Gestion financière	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	SOGEDO	1.91
IP155.1	Abonnés	Taux de réclamation	Nb / 1000 abonnés	SOGEDO	0.35

Envoyé en préfecture le 06/11/2018
Reçu en préfecture le 06/11/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20181031-2018120-DE

SYNTHESE RAPPORT ANNUEL DU PRESIDENT
SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT-2017

Tableau récapitulatif et comparatif

Domaine	Indicateurs spécifiques	Unité	2016	2017	Evolution
Gestion patrimoniale	Nombre de stations d'épuration	-	11	11	-
	Nombre de postes de relèvement	-	105	107	+2%
	Linéaire Réseau Gravitaire	ml	206 673	212 290	+3%
	Linéaire Réseau Refoulement	ml	55 455	59 862	+8%
	Indice de connaissance des réseaux	%	85	85	-
	Indice de connaissance des rejets directs au milieu naturel	%	80	80	-
	Nombre de secteurs nécessitant un curage fréquent par 100 km de réseau	-	4.4	4.4	-
	Conformité des performances épuratoires (*)	-	Non	91%	-
	Nombre de stations conformes	Nb	9	10	-
	Taux moyen de renouvellement des réseaux	%	0.18	0.18	-
Continuité du service	Taux de débordement des effluents chez les usagers	Nb /1000 hab	0.04	0.1	+189%
	Linéaire de curage réalisé	ml	26 608	35 961	+35%
	Volumes Assainissement facturés	m3/an	1 269 455	1 338 252	+5.4%
	Volumes traités	m3/an	1 619 940	1 474 304	-9.0%
	Consommation par abonné	m3/an	100.8	102.9	+2.1%
	Boues traitées	T de ms	469	537	+14%
	Conformité de la filière boues	%	100%	100%	-
Gestion des abonnés	Nombre d'abonnés	-	12 595	13 006	+3.3%
	Nombre d'abonnés domestiques	-	12 592	13 003	+3.3%
	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	2.26	2.23	-0.01%
	Taux de réclamations	-	0.64	1.23	92%
	Prix de l'Assainissement pour 120 m3	€TTC / m3	3.02	3.04	+0.66%

Envoyé en préfecture le 06/11/2018
Reçu en préfecture le 06/11/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20181031-2018120-DE

Tableau des indicateurs

Code	Thème	Titre	Unité	Origine	2017
Indicateurs descriptifs des services d'assainissement					
D201.0	Abonnés	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Nb	INSEE	29 371
D202.0	Réseau	Nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	Nb	Collectivité	4
D203.0	Boue	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	tMS	SOGEDO	537
D204.0	Abonnés	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	€ TTC / m³	SOGEDO	3.02
Indicateurs de performance					
IP201.1	Abonnés	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	%	Collectivité	59.4
IP202.2	Réseau	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	De 0 à 120 points	SOGEDO	85
P203.3	Collecte	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	%	DDTM	100
P204.3	Epuration	Conformité des équipements d'épuration aux prestations nationales issues de la directive ERU	%	DDTM	100
P205.3	Epuration	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	%	DDTM	100
IP206.3	Boue	Taux des boues issues des ouvrages d'épuration évacuées lors des filières conformes à la règlementation	%	SOGEDO	100
IP207.0	Gestion financière	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	€ / m³ facturé	SOGEDO	0.002
IP251.1	Abonnés	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Nb / 1000 habitants desservis	SOGEDO	0.10
IP252.2	Réseau	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	Nb / 100km	SOGEDO	4.4
IP253.2	Réseau	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte d'eaux usées	%	Collectivité	0.18
P254.3	Epuration	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	%	DDTM	91
IP255.3	Collecte	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Unité	SOGEDO	80
IP256.2	Gestion financière	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Année	Collectivité	15
IP257.0	Gestion financière	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	Service d'eau potable	2.23
IP258.1	Abonnés	Taux de réclamations	Nb / 1000 abonnés	SOGEDO	1.23

Envoyé en préfecture le 06/11/2018
Reçu en préfecture le 06/11/2018
Affiché le
ID : 033-243301223-20181031-2018120-DE

SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
SYNTHESE DU RAPPORT ANNUEL 2017

	Indicateurs spécifiques	2016	2017	Evolution 2016/2017
Installations existantes	Nombre d'abonnés	9241	9369	+1,4%
	Nombre de dispositifs d'ANC contrôlés sur les communes faisant l'objet de la campagne de visites périodiques	1961	1065 (*)	-
	Taux de conformité des installations existantes sur les communes faisant l'objet de la campagne de visites périodiques	50%	52%	+4%
	Nombre de dispositifs d'ANC contrôlés dans le cadre de ventes	121	161	+33%
	Nombre de dispositifs d'ANC contrôlés, sur demande des Mairies	19	19	-
	Nombre de dispositifs d'ANC contrôlés suite à la relance des propriétaires absents les années précédentes	64	26(**)	-60%
Permis de construire et Réhabilitations	Nombre de dossiers permis de construire ou réhabilitation instruits	237	202	-15%
	Nombre de contrôles de conformité des réalisations	147	154	+4,8%
	Taux de conformité des installations neuves	97%	94%(***)	-3%

(*) : La périodicité des contrôles des dispositifs d'assainissement non collectif est passée de 4 à 6 ans depuis le 1er janvier 2017 (Délibération 2016/26).

(**) : Pour 2017, il y a beaucoup moins de relance car il y a moins de contrôle.

(***) : Les ANC non conformes dans le cadre des travaux sont dus à des filières recouvertes.